



## Relevé de décisions

### Réunion Plénière du Conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault

Mercredi 02 février 2022 – Mairie du 11e

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Organisation d'une projection d'une séance du film « *La chaîne qui nous rassemble* » avec l'association HDJ
2. Présentation d'une expérimentation de newsletter
3. Point Budget :
  - Suivi budget investissement
  - Mise au vote de cadres pour l'exposition « *arrêts sur mémoires* »
4. Suivi des projets déposés au Budget Participatif par le conseil de quartier et des dispositifs de co-construction associant les conseils de quartier
5. Dépôt vœu solidarité : ouverture de lieux destinés aux sans-abris durant la période hivernale (Salle Jean Aicard)

#### **1. Introduction**

- a. Introduction par Francois Vauglin, Maire du 11<sup>e</sup> arrondissement
- b. Introduction par Jean-Pierre Corsia, Adjoint au Maire chargé de la démocratie locale,
- c. Introduction par Joséphine Lanfranchi, Adjointe au Maire chargée de la jeunesse, et référente du Conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault

#### **2. Organisation d'une projection d'une séance du film « *La chaîne qui nous rassemble* » avec l'association HDJ**

Intervention de Mme Diabley, présidente de l'association HDJ et conseillère de quartier.

Présentation du film « *La chaîne qui nous rassemble* », un film qui donne la parole aux mères de victimes des rixes. L'atelier Sécurité-Vivre ensemble- Nuisances sonores du Conseil de quartier organisera avec HDJ deux projections dans le 11<sup>e</sup> d'ici juin 2022 : une à destination du grand public et une à destination des collégiens.

#### **3. Présentation de l'expérimentation d'une newsletter :**

Le Conseil de Quartier va lancer une expérimentation de newsletters qui devrait s'appeler **Paris 11 express**. Les rubriques de cette newsletter sont évolutives ; à terme, la newsletter pourrait devenir inter-conseil de quartier. La newsletter devrait être lancée courant du mois de février.



#### **4. Point sur les budgets d'investissement des Conseils de quartier**

Le Conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement (3300€ par an) et d'un budget d'investissement (8254 euros par an). Les budgets d'investissement peuvent se cumuler d'année en année sur trois exercices.

Exemple de projets réalisés : en 2019, le conseil de quartier a voté la pose d'un ralentisseur et d'un panneau d'information devant l'espace canin. Un projet de pose d'arceau à vélo rue Saint-Ambroise a également été voté mais n'a pas encore été réalisé. Il le sera courant 2022.

Mise au vote d'une dépense d'investissement : une centaine de cadres pour les expositions des Conseils de quartier. Le montant de la dépense est de : 1596€. La dépense a été votée à l'unanimité.

Retour en image de l'exposition « La Commune et le 11<sup>e</sup> » réalisée par l'atelier Culture du Conseil de quartier, en partenariat avec la MJC Mercœur. Elle a été exposée en galerie de la salle des fêtes en décembre et est actuellement exposée à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne jusqu'à fin février.

#### **5. Suivi des projets déposés au Budget Participatif par le conseil de quartier**

Présentation par Joséphine Lanfranchi des projets réalisés dans le quartier et de ceux encore en cours.

##### Point sur le square de la Roquette :

Une marche exploratoire sera organisée autour du square de la Roquette. Depuis quelques années, des résidents font remonter des problématiques de nuisances sonores à la mairie. Il est proposé que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine plénière.

Cette question pourra être évoquée lors de la table ronde inter conseil de quartier sur les nuisances sonores (mars/avril).

##### Point sur le square Maurice Gardette :

Le projet était une belle réalisation, mais les habitants soulèvent un certain état de dégradation au niveau de la rue du Général Renault.

#### **6. Dépôt vœu de l'atelier Solidarité :**

##### **Vœu de l'atelier Santé-Solidarité, lutte contre l'exclusion**

Compte tenu du bilan positif de la mise à l'abri dans la salle Jean Aicard, des personnes à la rue, ces dernières années, et la réinsertion réussie de la majorité de celles-ci,

Nous demandons que cette opération soit pérennisée, donc renouvelée de Novembre à Mars chaque année, avec un hébergement 24H/24.



Que cette mise à l'abri ne soit pas soumise au plan Grand Froid et donc uniquement à une gestion du thermomètre.

Nous demandons aussi d'avoir connaissance des moyens mis en œuvre pour trouver d'autres lieux dans le 11ème arrondissement, ce qui avait été annoncé dans le cadre de la lutte contre l'exclusion.

**Le vœu est adopté à l'unanimité.**

Intervention de Sofiane Kaddour-Bey, Adjoint au Maire à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion :

**L'hébergement d'urgence est une compétence de l'État.** Lors du printemps 2021, celui-ci a pérennisé l'ensemble des places d'hébergement d'urgence, initialement prévues dans le cadre du plan d'urgence hivernale. Cette situation conduit à ce que désormais, l'État ne mette plus à disposition de places d'hébergement d'urgence supplémentaires, en période hivernale.

Dès le mois de novembre 2021, et ce conjointement avec les Mairies de Paris centre, du 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, nous avons **alerté les services de la préfecture** afin de demander à ce que des solutions pérennes puissent être proposées.

Enfin, comme chaque année, nous avons fait part à l'État dès le mois de novembre, de notre **engagement à ouvrir la salle Jean Aicard** pour les personnes à la rue, **en cas de déclenchement du plan grand froid.**

### Conclusion :

Rappel des prochaines expositions de l'atelier Culture : exposition « Gardette d'hier à aujourd'hui » et exposition « Arrêts sur mémoires ».

Rappel des dates de la concertation du Plan Local d'Urbanisme : 11 février 2022 à 19h en visioconférence.